



# Autoévaluation pour initier une demande de soutien financier aux Alliances pour la solidarité région de la Capitale-Nationale

## Contexte – Appel d'initiatives et sommes disponibles

La région dispose d'environ 3,8M\$ pour la réalisation d'initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour la période de l'été 2025 au 31 mars 2029. Pour le moment, 2 appels d'initiatives sont prévus soit le présent appel (2025) et un second en 2026 (dates à confirmer).

Pour le présent appel (2025) :

- Nous estimons être en mesure de **sélectionner entre 12 à 14 initiatives locales et entre 2 à 4 initiatives régionales** qui pourront être déployées sur une période de **3 ans**.

Pour l'appel d'initiatives 2026 :

- Nous estimons être en mesure de sélectionner entre **10 à 12 initiatives locales** qui pourront être déployées sur une période de **2 ans**.

Bien qu'ils s'agissent de projections, cela vous permet de vous donner une idée des capacités financières relatives à aux Alliances pour la solidarité. Pour en savoir plus, référez aux sections 6 à 8 du [Plan d'action régional concerté – région de la Capitale-Nationale \(PARC-CN\)](#)

## Étape 1 – Mon idée d'initiative est-elle admissible au fonds ?

Voici des énoncés tirés des critères d'admissibilité et des balises financières propres à la Capitale-Nationale. Cochez la réponse selon votre situation.

Énoncés	Oui	Non	En partie
• L'organisme demandeur est admissible au FQIS ou, le cas échéant, son fiduciaire. <a href="#">(PARC-CN pages 72-73)</a>			
• L'initiative proposée sera entièrement déployée dans la région de la Capitale-Nationale. <a href="#">(PARC-CN page 17)</a>			
• L'initiative est en cohérence avec les priorités régionales du PARC-CN <a href="#">(PARC-CN pages 63 à 67)</a>			
• L'initiative vise des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale ou un milieu défavorisé. <a href="#">(PARC-CN pages 60 et 61)</a>			
• L'initiative est complémentaire et cohérente à la mission du demandeur et à ses activités, mais n'est pas incluse dans le financement de base.			



<ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant demandé respecte les balises financières de maximum 60 000 \$/année et ce montant est suffisant pour réaliser l'initiative. (<a href="#">PARC-CN page 73</a>)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'organisme demandeur est en mesure de fournir 10% du montant annuel demandé en contributions financières ou non financières. (<a href="#">Orientations et normes du FQIS</a>)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les dépenses prévues sont admissibles aux fonds. (<a href="#">PARC-CN page 73</a> ou <a href="#">Orientations et normes du FQIS</a>)</li> </ul>			

## Étape 2 – Mon initiative est-elle suffisamment définie pour une demande ?

Ces questions vous permettent de jauger la maturité de votre idée en fonction des critères d'analyse du PARC-CN

Énoncés	Oui	Non	En partie
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'initiative répond à un ou des enjeux clairs que nous avons identifiés et documentés.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'initiative répond également à un besoin exprimé par les personnes concernées. (<a href="#">PARC-CN pages 60 et 61</a>)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'initiative tient compte des particularités du territoire, qu'elles soient géographiques, sociales, économiques ou communautaires, et s'appuie sur les besoins, les défis et les forces propres à son milieu. (<a href="#">PARC-CN pages 17, 18, 60-62</a>)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les objectifs généraux de l'initiative sont déterminés, clairs et réalistes.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités envisagées sont déjà réfléchies. Elles sont concrètes, cohérentes avec les objectifs généraux et réalisables avec les leviers financiers disponibles.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'initiative est guidée par une ou des stratégies de lutte contre la pauvreté mise de l'avant dans le PARC-CN. Cela se traduit dans les objectifs, les approches et les activités anticipés. (<a href="#">PARC-CN page 67</a>)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'initiative favorise l'implication et la participation des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale dans les différentes phases de réalisation : idéation, mise en œuvre et évaluation-ajustement. (<a href="#">PARC-CN pages 24, 25, 60, 61</a>)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'initiative favorise les maillages entre les acteurs intersectoriels (communautaire, municipal, gouvernemental, éducation, etc.)</li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'initiative cherche à compléter ou arrimer ses efforts avec ceux d'autres acteurs en présence.</li> </ul>			



• L'initiative prévoit des moyens pour suivre son évolution et identifier ses retombées.			
• Un budget préliminaire de l'initiative est dressé.			

### Étape 3- Compilez vos résultats des étapes 1 et 2

Si vous avez répondu « **Non** » ou « **En partie** » à plus de 3 énoncés, il est recommandé de :

- Clarifiez votre idée avant d'aller plus loin.
- Approfondissez le PARC-CN et les Normes du FQIS pour vous assurer que ce fonds est un bon levier pour votre initiative.
- Posez vos questions de clarification par courriel à : [financement.ds@cmquebec.qc.ca](mailto:financement.ds@cmquebec.qc.ca) .

### Étape 4 – Ce que le formulaire vous demandera

Le formulaire comprend environ **une vingtaine de questions** à répondre par écrit incluant :

- Présentation de l'organisme : mission, activités et services, clientèle, etc.
- Présentation du contexte et de l'initiative : enjeux identifiés, constats et données, pertinence pour le milieu, description, etc.
- Démonstration de la portée inclusive et de l'équité : implication des personnes concernées pour chaque phase de réalisation, moyens pour freiner les barrières à l'inclusion et favoriser un accès équitable, etc.
- Démonstration du caractère structurant : complémentarité avec la mission de l'organisme, principales retombées ou changements souhaités, etc.
- Identification des collaborations : ancrage dans le territoire/secteur géographique visé, etc.
- Définition des mécanismes de suivis et d'apprentissages : moyens pour suivre l'évolution et les retombées, mise en valeur des apprentissages et des savoirs, etc.
- Identification des ressources humaines : titre, principales fonctions, etc.

Le formulaire est rempli par 2 annexes obligatoires :

- 1) Plan opérationnel
- 2) Prévisions budgétaires

### Nous contacter :

- Pour prendre rendez-vous et ouvrir votre dossier : [calendrier 2025](#).
- Pour des questions relatives au PARC-CN et aux appels d'initiatives : [financement.ds@cmquebec.qc.ca](mailto:financement.ds@cmquebec.qc.ca) .